BERTHET LIOGIER CAULFUTY

Expertises et solutions pour les territoires de demain

CABINET BLC

Géomètres-experts | Urbanistes | Paysagistes | Ingénieurs VRD | Environnementalistes | Experts en économie immobilière et foncière

Successeurs des cabinets Pérol, Fricaudet, Garnier, Mailly-Charbonnier-Beaudet et Bailly-Franc

DEPARTEMENT DE L'AIN - COMMUNE DE VONNAS

Communauté de Communes LA VEYLE

Aménagement de la Zone d'Activités Economiques LES GRANDS VARAYS III

PERMIS D'AMENAGER

PLAN DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT

Pièce PA 8-2

Echelle: 1/500

Référence : 22B-0566A

Version	Date	Commentaires
0	18.11.2022	Plan topographique
2	09.01.2026	Permis d'aménager
3	09.02.2026	Permis d'aménager
4	18.02.2026	Permis d'aménager

	Nom
Terrain	MF
Bureau	AC - TL
Contrôlé par	CL

© La S.A.S. Berthet-Liogier-Caulfuty est titulaire de l'ensemble des droits d'auteur attachée à ce plan. Toute copie ou reproduction même partielle sans son accord constitue un acte de contrefaçon qui engage votre responsabilité tant civile que pénale. (Article 122-4 et L.335-2 du code de la propriété industrielle).

blc.contact@blc-ge.com
www.blc-ge.com

AIN
41 boulevard Voltaire
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 74 21 99 80

CÔTE-D'OR
Le Millénium - 11 rue Louis de Broglie
21000 DIJON
03 80 34 34 54

26 route de Beaune
21220 GEVREY-CHAMBERTIN
03 80 44 17 75

11 avenue de Chamboland - BP 90042
21702 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX
03 80 61 06 19

SAÔNE-ET-LOIRE
1 avenue du Général Leclerc
71150 CHAGNY
03 85 97 04 10

SIEGE SOCIAL
Domaine industriel SAGNEOR
17 rue Alphonse Lamartine
71530 CRISSEY
03 85 97 04 10
Adresse postale : BP 70376
71009 CHALON-SUR-SAÔNE
Cedex France

GEOMETRE-EXPERT

SAS au capital de 55100 € - RCS Chalon 428 827 935
Société inscrite à l'Ordre des géomètres-experts français sous le numéro 20208400004 - TVA intracommunautaire FR 74 428 827 935

GEOFONCIAL et GEOCITIA sont des marques de BLC

LEGENDE PROJET

- Périmètre
- Emprises cessibles
- Voirie (enrobé)
- Trottoir (enrobé silico-calcaire)
- Stationnements végétalisés
- Espaces verts
- Arbres plantés par l'aménageur
- Haies arborées à planter par l'aménageur sur l'emprise des lots cessibles
- Candélabres
- Altitude du projet
- Servitude d'utilité publique liée à la conduite de transport de gaz (emprises conformes aux servitudes SUP2 et 3)
- Sens du faîtage principal
- Bordure T2 haute
- Bordure T2 basse
- Bordure T2 avaloir
- Bordure P3
- Eau potable
- Poteau incendie
- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Electricité
- Téléphone/fibre
- Gaz

La présente propriété n'a pas fait l'objet d'un bornage périmétrique contradictoire

MASSE 1
15 957 m² env.

MASSE 3
29 363 m² env.

MASSE 2
11 926 m² env.

Propriétaires	
Commune	Parcelles
Vonnas	B n° 24
Vonnas	B n° 25
Vonnas	B n° 26
Vonnas	B n° 27
Vonnas	B n° 28
Vonnas	B n° 29
Vonnas	B n° 30
Vonnas	B n° 31
Vonnas	B n° 32
Vonnas	B n° 33
Vonnas	B n° 34
Vonnas	B n° 35
Vonnas	B n° 36
Vonnas	B n° 37
Vonnas	B n° 38
Vonnas	B n° 39
Vonnas	B n° 40
Vonnas	B n° 41
Vonnas	B n° 42
Vonnas	B n° 43
Vonnas	B n° 44
Vonnas	B n° 45
Vonnas	B n° 46
Vonnas	B n° 47
Vonnas	B n° 48
Vonnas	B n° 49
Vonnas	B n° 50
Vonnas	B n° 51
Vonnas	B n° 52

LEGENDE

Bouche à clé Alimentation Eau Potable
Canalisation Eau potable
Coffret Alimentation Eau Potable
Plaque Alimentation Eau Potable
Plaque Eaux Pluviales
Descente Eaux Pluviales
Grille Eaux Pluviales
Plaque Eaux Usées
Canalisation Eaux Usées
Canalisation Gaz Moyenne Pression
Coffret Gaz
Plaque Gaz
Armoire Electrique
Coffret Electrique
Câble Electrique Basse Tension enterré
Câble Electrique Haute Tension souterrain
Câble Electrique Basse Tension souterrain
Plaque Electrique
Câble Eclairage souterrain
Pylone Eclairage
Coffret Télécommunication
Descente câble Télécommunication
Câbles Télécommunication
Fibre Optique souterrain
Plaque Télécommunication
Plaque Réseau inddifié
Façade de bâtiment
Arbre
Mur
Clôture
Rail
Limite talus
Bordure
Bord de chaussée
Bordurette
Entrée de portail
Limite de culture
Haut de talus
Limite d'espace vert
Bas de talus
Haie
Arbre
Numéro de Parcelle
Agriculture Cadastrale

REFERENCE ALTIMETRIQUE:
Bornes & parcelles n°26, 35a, 35b, 289, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 849p, 850p, 850, 851p, 859p, 748p, 756p, 761p, 762p, 763p, 764p, 765p, 766p, 767p, 768p, 769p, 852p, 853.

METHODOLOGIE:
Planimétrie : Système de projection planimétrique RGF93-CC47
Altimétrie : Système d'altitude normale NGF-IGN 69 approximatives. Définies par système GPS.

RESA :
L'application graphique des limites cadastrales ne constitue pas une délimitation juridique de la propriété et ne saurait engager la responsabilité du Géomètre-Expert.
Les données des concluites sont estimés et ne sauraient engager la responsabilité du Géomètre-Expert.
Les emplacements des réseaux souterrains sont figurables et résultent de l'application des plans fournis par les services concessionnaires. Leurs positions et leurs natures exactes devront être vérifiées par sondages avant travaux.